



# ACADÉMIE DE VERSAILLES

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## PROCES-VERBAL DU 1<sup>er</sup> CONSEIL D'ECOLE Jeudi 20 octobre 2022 de 18 à 20 h 30 ANNEE SCOLAIRE 2022-2023

**E.E. SYLVAIN LEVI**  
**2 Rue René Cassin**  
**95580 Andilly**

### **Présentation des membres du nouveau conseil d'école 2022/2023**

**Direction** : Mme Valérie SARTORI

**Enseignants** :

BARBIER	Sandrine	Excusée
AISSA	Fatima	Présente
FONTENAILLE	Iléana	Présente
SARTORI	Valérie	Présente
JUBAULT	Marine	Excusée
ROUSSET	Alexandre	Présent
NASSIVERA-VILLARD	Alexia	Présente
MASIHA	Caroline	Présente

**Mairie** : Mr D. Fargeot (maire), Mme C. Dos Santos (adjointe aux affaires scolaires)

**Représentants des parents d'élèves élus** : Mme Salé Nadège, Mr Djamal BENAMARA, Mme CHICHKINE Alexandra, Mme Sophie DUPUICH, Mme HUYARD CROSILLA Manon, Mme Jihan LABIDI, Mme Jessica PINTO.

### **Désignation du secrétaire de séance**

Secrétaire de séance : Mme I. Fontenaille

### **Rentrée 2022/2023**

La rentrée a eu lieu le Jeudi 1<sup>er</sup> septembre 2022 en protocole sanitaire niveau socle et sous un protocole vigipirate.

Une rentrée classique en deux temps :

- Du CE1 au CM2, 8 h 20 et accueil des élèves dans la cour avec un repérage de la classe au sol.

- Les CP, un accueil en famille avec la bienvenue des parents dans la cour et la possibilité d'échanger avec les enseignantes de CP. Pendant ce temps, les CE1 étaient tranquilles, assis tous ensemble en attendant l'entrée en classe.

### **Effectifs de rentrée**

Au départ, 168 élèves inscrits et admis. Depuis la rentrée, il y a eu 3 radiations. Nous sommes à 166 élèves + 1 à la rentrée du 7 novembre soit un effectif total de 167 élèves répartis comme suit :

Répartition par classe 2022-2023

CP/CE1 A- 10/13 = 23

CP/CE1 B- 10 /13 = 23

CP/CE1 C- 9/13 = 22

CE2/CM1 A- 16/10 = 26 + 1 nouvel élève le 7/11/2022 donc 17/10

CE2/CM1 B- 16/9 = 25

CM1/CM2 - 9/15 = 24

CM1/CM2 - 9/15 = 24

**TOTAL 166 vs 167 le 7/11/2022**

- L'équipe enseignante est quasi nouvelle avec seulement deux personnes ressources. Elle se compose d'enseignants titulaires du poste (3) et d'enseignants à titre provisoire et d'un enseignant contractuel (sans le concours) et d'un personnel en master (M2) qui passe le concours cette année (décharge de la directrice). Le poste de Direction est pourvu à titre provisoire par une enseignante titulaire du poste et faisant fonction.
- Bilan de rentrée de l'équipe enseignante : Une rentrée sereine pour les élèves mais stressante pour l'équipe : nouvelle école, nouvelle fonction, nouveaux collègues, classes, environnement de travail et la panne de la photocopieuse qui a généré du retard et des tensions déjà prégnantes compte tenu de l'enjeu d'une rentrée côté professoral. Les rencontres parents/profs se sont bien déroulées. L'occasion pour l'équipe et la directrice de faire un rappel des horaires d'école car un constat a été fait: beaucoup trop d'élèves en retard, retard allant jusqu'à 10 min et des parents qui se permettent de tambouriner sur la porte de classe donnant sur la rue pour faire admettre leur enfant.  
Au niveau de la circulaire de rentrée des professeurs : enjeux de l'excellence pédagogique et de l'égalité. Également, l'enjeu est d'amener les élèves à respecter les valeurs de la République sur les bases de la raison et à l'appui de sources scientifiques. Nous devons assurer le bien-être des élèves, c'est-à-dire développer le plaisir d'apprendre, la bienveillance, la sécurité affective pour mise en confiance des élèves. On doit mettre en œuvre les plans français et maths pour assurer la maîtrise de ces fondamentaux.

## **UPE2A – RASED – APC – AESH**

### **UPE2A**

L'école élémentaire recense 5 élèves allophones (4 CP et une élève inscrite en CE2 d'âge CM1). Ils sont suivis par l'enseignante spécialiste des allophones, 2 fois 1.5 heure par semaine, les lundis et jeudis.

### **RASED**

Effectifs : 1 psychologue + maître E (élèves en grandes difficultés).

Priorité CM2 car orientation, et CP (entrée lecture).

Les remontées d'élèves en grandes difficultés ont commencé tout au long de la période, les priorités sont les CM2 pour l'orientation 6<sup>e</sup> et les CP pour l'apprentissage de la lecture. L'enseignant doit élaborer des groupes de travail par niveau de classe et devrait nous proposer des créneaux en période 2.

### **AESH**

6 élèves relèvent d'un PPS avec un accompagnement AESH. Seul 1 élève a la chance d'avoir son assistante en la personne de Mme Richarme. Les élèves et l'ensemble de l'équipe éducative subissent le manque de moyens humains, et les enseignants reçoivent les doléances des parents.

Mr le Maire informe que les crédits sont ouverts en emploi à temps plein mais la dévalorisation de ces emplois explique le manque de candidats. S'y ajoute la précarité salariale et les difficultés et coûts de déplacement, problème de la pause méridienne, etc.... Sur le département, il manque ainsi plus d'une centaine d'AESH. D'où la volonté de mettre en place une mutualisation de ce personnel. Demande adressée à l'inspectrice et aux maires du département.

### **APC**

Les APC ont démarré fin septembre sur le temps du midi (2 x par semaine) ou le soir après l'école.

Au quotidien : activités complémentaires (APC surtout la lecture compréhension en période 1).

## **Evaluations nationales CP/CE1 et départementales CE2**

Elle servent à faire évoluer nos pratiques pour éviter aux élèves de s'installer dans la difficulté.

Elles se sont déroulées du 12 au 23 septembre. En ce qui concerne le processus de restitution aux parents, il a été décidé en concertation de niveaux de classe, que les enseignantes rencontreraient les parents avant les vacances et au plus tard semaine de retour de la Toussaint pour informer sur la fragilité des

apprentissages, le passage ou pas de la psychologue scolaire pour des bilans lorsque c'est nécessaire, de la mise en place d'un PPRE pour accompagner et aider les élèves en très grande difficulté. Enfin chaque parent a la possibilité de faire un premier point avec les enseignantes.

#### Résumé de l'équipe CP :

Peu d'élèves en difficultés chez les CP (6)

Un peu plus de difficultés chez les CE1

Elèves vraiment en difficultés remontés au RASED

Pour les évaluations départementales CE2, elles ont été remises aux enseignants le 5 octobre. Nous avons eu un délai supplémentaire pour les organiser et nous devons profiter des vacances de Toussaint pour remonter les résultats.

Cette évaluation porte sur le français et les mathématiques.

Un constat : en CE2 certains élèves ont encore des difficultés de lecture et de maîtrise du geste graphique.

Au retour des vacances, l'équipe RASED sera informée de ces cas d'élèves en grandes difficultés.

#### **Hygiène**

Protocole COVID : niveau socle, brassages autorisés, aération des locaux, lavage des mains à chaque entrée en classe. Si cas de covid dans la classe, isolement 5 jours de l'élève et à J+2 test des autres élèves et si négatif, retour en classe.

#### **Projet d'école voté 2021/2024**

Objectifs et moyens :

Enrichir le vocabulaire des élèves.

*Axes majeurs à travailler* : Production d'écrits (écrire de manière autonome des phrases de plus en plus complexes)

*Parcours lecteur* : plaisir de lire et des rallyes de lecture (bibliothèques dans les classes + bibliothécaire qui racontera des histoires aux élèves régulièrement).

*Résolution de problèmes* (la compréhension, schématiser et arriver au langage mathématique)

Parcours citoyen (vivre ensemble) – jeux de cours – comportements à l'école (laïcité).

Travail sur la liaison GS/CP, liaisons intercycles et interclasses et liaison CM2/6<sup>ème</sup>

## LSU

Calendrier de remise des livrets : 2 LSU, un par semestre, début janvier (Vendredi 13 janvier 2023) et un fin juin (30 juin)

## Questions RPE

*Stabilité et statut de l'équipe enseignante :*

87.5 % des enseignants ont moins de 2 ans d'ancienneté, de 5 à 8 ans = 12,5 %.

→ L'objectif est de pérenniser l'équipe.

3 titres définitifs sur les postes enseignants à temps complet.

Un poste réservé PES non pourvu et fort heureusement recrutement d'un contractuel (éligible au concours) et à la rentrée prochaine, des postes à pourvoir à titre définitif (1 ?) sous toutes réserves.

*Fournitures scolaires :*

Quid des listes des fournitures scolaires (manquantes à la rentrée et demandées aux parents),

→ En trouver la cause et nécessité d'anticipation

Il s'avère en fait qu'il n'y a pas d'inventaire des stocks en classe et pas de passation de classes, pas la possibilité de visiter l'école et de connaître les fichiers à disposition des classes. Les commandes pour les néo titulaires se font au regard d'une projection de besoins fourchette haute. En général, on repart à zéro dans les stocks.

Le budget alloué de 32 euros/élève (participation de la Mairie) comprend fournitures papeterie, livres et cahiers, manuels scolaires, guides pédagogiques, papiers photocopieuses, papiers plastifieuses, loisirs, projets... d'où la nécessité d'un complément via la famille.

Par exemple, pour ma classe : 15 euros de fichiers et guides et le reste dédié aux cahiers, papeterie, papiers... Au regard du coût des achats, nous devons faire des choix.

→ En 2023 l'équipe devra commander un kit fournitures pour les futurs enseignants pour être certain de faire une rentrée sereine du côté des élèves et des parents et de tous !

→ Prévu au projet d'école, en cours de réalisation : établir un inventaire des ressources propres aux cycles, dans la classe de façon à mutualiser.

### **Proposition de mises à jour du Règlement intérieur et vote**

- Charte de la laïcité : il est vivement recommandé de joindre la charte de la laïcité au règlement intérieur de chaque école.

Demande d'accord des parents d'élèves pour la joindre : aval des parents et de la mairie.

- Dans le cadre du plan de harcèlement scolaire, cause nationale, il doit être ajouté au règlement intérieur la possibilité pour les écoles de s'octroyer l'aide d'un intervenant extérieur spécialisé, partenaire professionnel, personnel éducation nationale ou autre personne ressources, pour des entretiens avec des élèves

Demande d'accord des parents d'élèves : aval des parents et de la mairie.

### **Résultats des élections des représentants de parents d'élèves du 7/10/2022**

7 sièges à pourvoir, 7 sièges de suppléants

275 inscrits

159 votants

18 bulletins nuls ou blancs

141 de suffrages exprimés

57,82 % taux de participation

#### Allocution RPE :

Remerciement à la mairie pour le pot de rentrée.

Mot de bienvenue aux nouveaux RPE.

Mot de bienvenue des RPE à l'équipe enseignante.

Les RPE sont présents pour travailler ensemble. Ils sont nos oreilles à l'extérieur, également pour pouvoir se rapprocher des parents difficiles à joindre.

### **Bilan financier de la Coopérative scolaire de l'école 2021-2022**

Le bilan est équilibré avec un solde positif au 31/10/2022 de 5 111,72 e

Cette année, chaque classe a reçu la somme de 150 euros pour son fonctionnement pédagogique.

A la rentrée des vacances de la Toussaint : appel de COOP qui viendra s'ajouter aux dons de la caisse des écoles. Il faudra informer les familles que les dons peuvent être encaissés à différents moments de l'année.

- Demande RPE : Fiche explicative de la coopérative de l'école  
→ faire suivre par mail aux RPE pour savoir si on la joint au cahier de liaison.
- Pourquoi ne pas faire plusieurs appels de fonds (1 par trimestre) avec un tableau et des chèques préremplis à encaisser aux différents trimestres ?  
→ à étudier.

### **Activités pédagogiques et éducatives et projets pour l'année 2022/2023**

- Généralisation des Activités physiques quotidiennes (APQ 30 min p/jour) : face aux problèmes de surpoids et d'obésité liés à la sédentarisation des enfants, les enfants passent moins de temps dehors ! A SL, sur les deux jours sans EPS avec Mr Le Dilly, on pratique les APQ sous la forme de 2\*15 min après les récréés ou en classe, entre deux séquences.  
Pratiques : cardio - yoga - gym - olympiades - jeux collectifs
- ENT BENEYLU :  
Le Val d'Oise numérique finance un abonnement Beneylu pour les écoles élémentaires du Val d'Oise.  
Chaque classe est fortement invitée à utiliser cet environnement de travail. Utile pour la liaison parents/enseignant et la classe depuis la maison en cas de confinement. Chaque élève, chacun des parents reçoit un code d'accès. Rappel : choix libre de l'enseignant de l'utiliser ou pas et de le nourrir ou pas.  
L'abonnement est financé par la mairie (extension de 400€)
- Entreprise KOKORO : Nous avons reçu Mme Bukala, la commerciale de KOKORO qui propose un programme d'éveil à l'anglais en classe. L'équipe a été intéressée pour en savoir plus sur ce programme. L'ensemble de l'équipe l'a approuvé et a commencé à l'utiliser en classe.  
Financé par la commune : 1700€ par an.
- Projets par classes
  - Hygiène = infirmière qui va venir dans chaque classe pour différents projets (alimentation, sexualité, hygiène bucco-dentaire...)
  - Permis trottinettes avec la police municipale (prévention). Accident grave il y a 1 mois entre Andilly et Montmorency (enfant de 10 ans qui a grillé un feu et s'est fait renverser et a été gravement blessé). D'où la demande de sensibilisation du maire auprès de la police sur les risques et les règles liés à l'utilisation de trottinettes électriques.

2 agents viendront dans l'école pour les CM1/CM2.

- Bibliothèque : lire, emprunter, écouter

La Bibliothécaire quitte la mairie et sera remplacée fin novembre.

CP/CE1 A = rallye lecture

CP/CE1 B = projet cuisine

CP/CE1 C = développement de la plante / graines

CE2/CM1 A = cycle de vie des déchets avec Emeraude en décembre – dinosaures et volcan pour les CE2 via la naissance du monde en lecture suivie offerte – Lecture à voix haute devant un public – voyage en France (France miniature).

CE2/CM1 B = peinture dans différents domaines avec un peintre en bâtiment.

CM1/CM2 A = Emeraude / recyclage / blob / écriture d'un livre avec la classe

CM1/CM2 B = Emeraude / recyclage / défi TICE / lecture

- Classes transplantées : 3 classes sur une nuitée : château de Chambord et une journée au zoo de Beauval (11/12 avril 2023 au retour du weekend de pâques.).

Budget : 110€ par élève (transport par car + hébergement + repas du soir + piquenique + gouter + entrée et visite guidée à Chambord et entrée zoo).  
Financement via les parents + dossier à monter à l'OCCE + demande mairie + COOP de classe + projets afin de récolter 2500€ (sous réserve de la participation de la mairie).

Effectif concerné : 75 élèves et 10 adultes.

Toutes les classes vont participer aux actions pour récolter de l'argent, ainsi que les RPE.

### **La protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire**

Bilan 1er exercice incendie du début d'année : un personnel doit pouvoir sortir plus rapidement de sa classe et prévision de PPMS en période 2 : les enseignants doivent préparer les élèves d'ici à la première semaine de retour des vacances, exercice « se cacher ».

### **Travaux réalisés, prévus, suivi du dégât des eaux**

- Remplacement des tuyauteries
- Murs de la classe n°7 humides
- Classe n°7 a été repeinte cet été
- Casiers « boîte aux lettres » avec clé en salle des maitres

- Dans le cadre de la transition énergétique : isolation de la toiture de l'école. Pas de marché d'appel d'offre à l'été dernier. Marché en cours (candidatures au mois de décembre) pour un projet à réaliser à l'été prochain. Chantier de 500 000€.
- Demande des RPE : interdiction de fumer aux abords de l'école  
Réponse mairie : l'espace est public donc il est impossible d'interdire de fumer aux abords de l'école qui donne sur la place.

### **Campagne et calendrier des remplacements TNI et équipements vieillissants parc informatique (classe et bureau de la direction)**

- TNI installés depuis très longtemps dans l'école.
- Ministre délégué à l'éducation prioritaire avait souhaité équiper des départements pilotes (3 VPI sur les 7 classes). Plan de relance : convention avec l'état pour financer 60 %.
- Depuis la rentrée, 2 TNI ont été remplacés.
- Faire revenir les prestataires pour les problèmes des anciens TNI.
- Cout d'un TNI : 2600€. Changement pour les classes 6 et 7 pour la rentrée 2023/24.
- Nouvel ordinateur portable pour la directrice avec pack office.
- Tableau d'affichage pour la salle des maitres commandé.
- La Mairie nous conseille de ne pas hésiter à appeler les prestataires pour toute la maintenance.

### **Autres points à la demande des RPE**

- Bilan financier caisse des écoles
- Budget annexe de la commune. 2 budgets : investissement et fonctionnement
- Chaque année un résultat excédentaire est dégagé de la caisse des écoles, utilisé pour les cars EPS, les sorties, etc...de l'année suivante.
- Virement de la mairie vers la caisse des écoles de 4000 € chaque année pour symboliser cet excédent.
- Dons des parents d'élèves et de la kermesse : 18 734 € budget fonctionnement cette année civile.
- Dépenses : livres/jouets Noël maternelle/ fournitures (en + des 32 €/élève)/car/ tombola/kermesse
- Equilibre nécessaire entre recettes et dépenses. Cette année (moins bon fonctionnement de la kermesse + dons des parents au plus bas)
- Relance l'appel aux parents pour la cotisation
- Elémentaire : 915 € et 635 € en maternelle. 1 500€ de revenus.
- Les dépenses augmentent (notamment les cars) donc besoin de dons.

- Beaucoup de communication de la part de la Mairie dans les magazines et prospectus. Transparence sur la finalité de la caisse des écoles.
  - Possibilité de demander une participation obligatoire lors de l'inscription de l'élève à l'école à la caisse des écoles (année prochaine ?)
  - Sollicitation des parents dans l'investissement de la caisse des écoles (3 réunions par an) notamment pour l'organisation de la kermesse. Au moins 3 parents.
  - Défiscalisation possible du montant versé à la caisse des écoles. Reçu envoyé aux parents systématiquement à chaque don.
  - Préciser lorsqu'on fait une sortie financée par la caisse des écoles avec le montant en question = mieux communiquer
  - Communiquer aussi lors de la réunion parents/profs de rentrée.
  - Communiquer à la kermesse et mettre en avant les projets financés par la caisse des écoles.
  - Lien pour donner sur le site de la mairie lorsqu'on paye la facture de cantine etc.
  - Idéalement entre 18 et 20 000 € par an. Environ un don de 20 € par enfant, ce serait idéal.
  - Election à la Caisse des écoles le 18/11/2022 en mairie de 18 à 20 h. Membres élus pour 3 ans. Les candidats doivent être connus avant le 9/11. Afin de faire fonctionner la caisse des écoles, 3 élus sont nécessaires. Bulletin de candidature qui peut être téléchargé sur le site de la mairie.
  - Fiche explicative sur la caisse des écoles
  - Retour expérience études dirigées/ prévisions pour l'année en cours
  - A reconduire cette année : 16H30 goûter puis 17h-18h étude.
  - Idéalement, faire tourner le professeur en charge de l'étude sur tous les niveaux. Une trentaine d'enfants en moyenne le soir.
  - Equipe d'animation très investie.
  - 2 nouveaux recrutés à la rentrée mais un départ. Recherche une personne en cours.
- Activités périscolaires
    - Participation des élèves lors de 3 commémorations importantes : devoir de mémoire.
    - 9/12 : le Noël des enfants. Escape game de Noël et venue du Père Noël + bonbons.
  - Autres
    - 25 % de logements sociaux : réalisation d'un groupe scolaire pour la rentrée 2025 sur la Bechère (8 classes : 5 élémentaires et 3 maternelles). Reste à charge conséquent pour la commune.

- Energie : la collectivité ne bénéficie pas de bouclier tarifaire sur l'énergie. Les coûts du gaz vont être multipliés ainsi que ceux de l'électricité. D'où un déficit qui va être difficile à gérer cette année. Des coupes budgétaires vont donc être nécessaires.
- Rétablissement de la mise en chauffe à la rentrée de la toussaint avec une consigne à 19 degrés.

Un grand merci à tous pour ce premier conseil d'école chaleureux et instructif.

Merci à Monsieur le Maire, à Madame Dos Santos, aux équipes en mairie, au périscolaire, aux représentants des parents d'élèves et à l'équipe pédagogique.

**Prochain conseil d'école le Jeudi 9 mars 2023 de 18 à 20 h.**